

Studios de projet 09 Archi-Champ

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	P7
Semestre	7	Heures TD	150	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Vajda

Autre enseignant : M. Minnaërt

Objectifs pédagogiques

Thématique : Concevoir un projet en prenant en compte les aspects constructifs, réglementaires et économiques, en étant à l'écoute des besoins et en proposant des nouveaux programmes adaptés à l'évolution de la société.

Problématique développée : Comment transformer un bâti existant situé au centre de la commune, place de l'Hôtel de Ville, afin de l'adapter à des usages en lien avec le tourisme, pour relier la commune de Perrecy-les-Forges au Canal du Centre, aux sentiers de randonnée et à l'Euro Vélo 6, afin de permettre la découverte des multiples paysages du territoire, à la fois ruraux et industriels.

A l'issue de cet enseignement, vous serez sera capables de :

- faire un diagnostic de l'existant et effectuer un relevé (de bâtiments de diverses époques), accompagnés d'architectes du patrimoine
- distinguer les spécificités architecturales d'une région
- interroger un programme donné et l'enrichir en fonction de votre observation de l'environnement à différentes échelles : régionale, territoriale, communale, architecturale
- construire une posture critique face au changement climatique
- réutiliser du bâti existant et proposer si nécessaire une restructuration et/ou une extension pertinentes
- identifier les acteurs du cadre bâti et dialoguer avec eux pour permettre la compréhension des enjeux du projet
- comprendre la complexité d'une commande, qui ne représente pas simplement un programme, lequel ne se réduit pas à des surfaces et à une fonction. Cette commande s'inscrit dans un territoire et tient compte des besoins, des demandes explicites et implicites, des maîtrises d'ouvrage et des usagers, d'une enveloppe financière et, plus largement, d'une économie matérielle, d'un environnement technique, des processus de réalisation et d'une temporalité, d'un cadre juridique et réglementaire, etc.
- comprendre le cadre de la conception architecturale et urbaine en France et le prendre en compte
- échanger avec les habitants et si possible avec les futurs usagers
- concevoir un projet responsable d'un point de vue économique, social, culturel et environnemental et en adoptant une position critique face à l'évolution des modes de vie, aux nouveaux usages liés à la mobilité et à la densité urbaine, aux enjeux matériels
- réagir aux aléas en se positionnant comme un acteur engagé de la conception et de la construction
- valoriser un savoir-faire artisanal lié à la construction
- utiliser les ressources matérielles locales
- aborder l'économie d'un projet, ses aspects constructifs et sa matérialité
- travailler en équipe

Contenu

Cette année le studio se déroulera dans la commune de Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire, 71). Il est fait en partenariat avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté (DRAC-BFC), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Saône-et-Loire (UDAP 71), le CAUE 71, le Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Bourgogne-Franche-Comté (CROA-BFC), la Communauté urbaine Creusot-Montceau (CUCM), Mairie de Perrecy-les-Forges et l'ENSA Lyon.

Vous serez amenés à développer un projet en lien avec le tourisme pour relier la commune au Canal du Centre, aux sentiers de randonnée et à l'Euro Vélo 6, afin de permettre la découverte des multiples paysages du territoire, à la fois ruraux et industriels.

Le projet concerne l'îlot Monroché/Casino, situé place de l'Hôtel de Ville, qui comprend plusieurs bâtisses existantes datant de plusieurs époques différentes. Il s'agira de les transformer, en réfléchissant à ce qui est à démolir, à conserver, à réhabiliter, à restructurer et à ce qui pourrait être proposé comme extension. Le projet devra faire des liens avec l'espace public de la commune. Le Logis du Prieur, situé non loin, qui n'a pas non plus d'affectation, peut également être intégré dans la réflexion.

Vos propositions pourront être enrichies par des programmes qui vous sembleront pertinents par rapport à l'analyse que vous ferez de la commune, de la Communauté urbaine et des besoins que vous identifierez.

Vous pourrez travailler seul ou en binôme. Vous développerez votre proposition en deux temps. Jusqu'au milieu du semestre vous travaillerez sur le programme et le projet jusqu'à l'éch. 1 :200. Dans un second temps, un imprévu bouleverse l'équilibre trouvé. Chaque projet est affiné alors en réagissant à une situation qui vous oblige à le faire évoluer en fonction de nouvelles contraintes (un changement de programme ? une évolution du budget ?). Ces sujets sont abordés en étant accompagnés par un ingénieur et un économiste de la construction, mais aussi par des architectes du patrimoine, des architectes des Bâtiments de France, un architecte Conseil de l'Etat et un architecte du CAUE. On vous engage ainsi à réagir mais surtout à apprendre à hiérarchiser les enjeux, à vous interroger sur ce qui est essentiel dans votre projet et à ne pas transiger sur la qualité architecturale et urbaine. Les projets sont développés jusque dans les détails architecturaux dans cette 2e phase.

Nous nous rendrons à Perrecy-les-Forges deux fois :

- une première fois du vendredi 26 au lundi 29 septembre pour la découverte de la commune et des bâtiments concernés, mais aussi des visites, des présentations de réalisations et des conférences architecturales (voir ci-dessous)

- une deuxième fois du 25 au 27 octobre pour vérifier la faisabilité de vos projets sur place et pour la présentation intermédiaire à tous les partenaires

Les déplacements (train + car) et les hébergements (en gîte) seront pris en charge selon les règles de l'ENSAPM. Les repas sur place resteront à la charge des participants.

Il est prévu une exposition des projets dans la commune de Perrecy-les-Forges.

Des étudiants de l'ENSA Lyon participeront aussi à cet enseignement.

Visites architecturales et urbaines et conférence prévues pendant nos séjours sur place:

- EJO Coopérative - AJAP 2023 (<https://ejo.coop/>) Conférence confirmée et visite d'une ou deux réalisations, dont le Liberty tiers-lieu, Sanvignes-Les-Mines

- Burlat et Vega architectes (<https://burlat-vega.com/fr/debut>) Transformation d'une ancienne école en salle communale, Collonges-en-Charolais et Aménagement urbain à Digoïn

- Benoît Contet - AMD Architectes Ingénieurs (https://www.amd-ai.fr/#/projet/7/dock713_digoïn_71) Reconversion et extension du bâtiment Guinet Pacaud en espace multi-fonctionnel culturel

Autres visites en attente de confirmation

Mode d'évaluation

Deux principales présentations collectives en studio, moments importants de confrontation d'idées et de discussions critiques : une présentation intermédiaire dans la commune (octobre 2025) et une présentation finale à l'ENSA Paris Malaquais en présence de tous les partenaires (décembre 2025).

Critères d'évaluation :

Les étudiants démontreront leur capacité à :

Comprendre les enjeux du site

Argumenter leurs choix architecturaux et urbains

Argumenter leurs choix constructifs et économiques

Synthétiser oralement et par écrit leurs propositions

Présenter graphiquement leurs projets

L'assiduité et l'implication dans le semestre seront également évalués.

Travaux requis

Travail individuel ou en binôme, participation active aux réflexions collectives et assiduité durant l'ensemble du semestre. La production graphique et les maquettes de travail doivent permettre la compréhension du projet proposé, de l'échelle territoriale, à l'échelle de la commune et jusqu'à l'échelle architecturale, ainsi que celle du détail. Le résultat des réflexions sera présenté à tous les partenaires et fera l'objet d'une exposition. Dans ce cadre, outre une présentation sous forme de powerpoint, chaque projet sera présenté sur un A0. Une publication rassemblera l'ensemble des projets. Au moment de la présentation finale chaque étudiant-e ou binôme remettra les éléments nécessaires.

Documents graphiques requis :

- à l'échelle du territoire, pour montrer le lien avec l'espace public, le Canal du Centre, les sentiers de randonnée et l'Euro Vélo 6 (échelle adaptée)

- plans, coupes, élévations (éch. 1 :100)

- détails architecturaux (éch. 1 :10 ou 1 :5)

- perspectives intérieures et extérieures

- maquettes de travail

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Gion Caminada: <https://www.youtube.com/watch?v=mk9XziQVZEY>

Marine Jacques-Leflaive: <https://www.youtube.com/watch?v=kxR6nKUmKhQ>

Luigi Snozzi : 'Le Maire & l'Architecte': <https://www.youtube.com/watch?v=WJOmMYiptSw>

Simon Teyssou : <https://www.youtube.com/watch?v=yKCKMQTZ-xU>

Support de cours

Documents fournis au début du semestre